



1 rue du Béarn

67300 SCHILTIGHEIM

Photo à agraffer
Si nouvelle
inscription

Année Scolaire 2023/2024

Modification ou Inscription

FORFAIT DEMI-PENSION 3^{ème} trimestre

A rendre pour le 22 mars 2024 à au plus tard

(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom du responsable légal :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Souhaite que mon enfant mange au forfait (cochez la case qui correspond)

Souhaite changer le forfait de demi-pension (cochez la case qui correspond)

La formule « au ticket » n'existe plus, seule la formule « forfait modulable » est en vigueur cette année scolaire.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
FORFAIT 1 Jour (cochez une case)				
FORFAIT 2 Jours (cochez deux cases)				
FORFAIT 3 Jours (cochez trois cases)				
FORFAIT 4 Jours (cochez quatre cases)				

Le forfait vaut pour l'année scolaire. Toute modification de forfait doit être faite avant la fin du trimestre en cours (**au moins 15 jours à l'avance hors congé scolaire**) pour le trimestre suivant.

La facture vous sera envoyée à domicile à la fin du trimestre (4.75€/repas).

Le Lycée Emile Mathis se réserve le droit de modifier les tarifs en cours d'année.

Date :

Signature du responsable légal :